La prochaine réunion de la

COMMISSION AGRICOLE DU P.S.U. se tiendra dans la région nantaise les 5 et 6 SEPTEMBRE 1981.

A l'ordre du jour :

— Les mesures d'urgence pour les travailleurs de l'agriculture et du para-agricole (en particulier le Crédit Agricole, la recherche et la forêt).

Initiatives à prendre.

S'inscrire à PSU 9, rue Borromée 75015 PARIS.

DES MESURES D'URGENCE

Il est important que le Président Mitterrand et son gouvernement s'engagent, dès maintenant, par des mesures concrètes, vers une amélioration de la situation des petits et moyens paysans, de loin les plus nom-breux dans notre département (même si majoritairement ils n'ont pas voté à gauche). C'est pourquoi la Commission Agricole PSÚ de la Mayenne propose les mesures d'urgence suivantes:

1) Reconnaissance de la pluralité syndicale, comme dans le monde ouvrier (ou

en Pologne).

2) Répercussions intégrales au producteur de l'augmentation des prix de Bruxelles. De même que les entreprises qui refusaient la perception de la taxe de corresponsabilité avaient été financièrement sanctionnées, nous demandons que soient sanctionnées de la même façon aujourd'hui les entreprises qui n'appliquent pas les augmentations décidées à Bruxelles.

3) Non-perception de la taxe de corresponsabilité sur les 80.000 premiers litres. 4) Des prêts à taux bonifiés et à long

terme pour les agriculteurs en difficulté, financés par les excédents du Crédit Agricole Mutuel.

5) Augmentation des crédits pour supprimer les files d'attente pour les prêts J.A. et P.S.E

6) Blocage de l'application de la loi d'orientation Giscard-Méhaignerie et, contre, application réelle de la législation anti-cumul et des sanctions prises.

7) Revalorisation des rétraites pour ceux qui ont cessé toute activité agricole.

8) Abrogation des lois scélérates «Sécurité et Liberté» de Peyrefitte et «anti-casseurs».

D'une manière générale, le nouveau gouvernement doit avoir pour souci principal d'assurer un revenu minimum garanti à tous les travailleurs de la terre, en contrôlant les appétits des firmes agro-alimentaires

et des chaînes de distribution D'autre part, nous, agriculteurs, n'avons pas tout à attendre d'un gouvernement, même de gauche, L'action syndicale reste indispensable pour faire aboutir nos revendications. Par exemple, devons-nous acceptable pour la company de la company

ter que les laiteries versent des primes de quantité, c'est-à-dire reversent aux gros producteurs de l'argent pris sur tout le monde.

J.-Y. GRIOT (Mayenne).

. lisa 20, rue d'assas dijon